



COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

Mardi 4 juin 2019 - Réunion de quartier N°2

(Rue de Besançon - Route de Fraisans - Place Michel Vautrot - Rue des Minerais - Rue du Cimetière)

Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers



Un tour de table est fait afin de se présenter.

INTRODUCTION DE M. Grégoire Durant

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc. , au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Laurent Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du contrat de plan. M. Grégoire Durant remercie tous les participants-es.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

Mise en œuvre sur deux niveaux :

1- Technique et administratif :

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.
- M. Laurent Lahaxe a assisté aux différentes commissions extra-municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une

synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.

- Elaboration du contrat de plan qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.

- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc., ...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.
- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et les seniors. On peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).



M. Laurent Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalement. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Laurent Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

DEBAT

La vitesse dans la descente et la montée de la traversée de Châteauneuf

M. Grégoire Durant retrace l'historique des travaux qui avait été réalisés en 2007/2008 qui déjà devaient avoir pour effet de réduire la vitesse et de sécuriser la traversée. Un rétrécissement au début de la descente avait été réalisé et il avait été cassé la courbe du virage plus bas. M. Laurent Lahaxe précise qu'un courrier dans le cadre de la vie quotidienne a été fait au mois de Mars au sujet de la vitesse et de la sécurité par un habitant.

- Dans l'assemblée des personnes demandent de reprendre en considération le problème de la vitesse et de la sécurisation des piétons. Il en est de même pour des habitants devant sortir de chez eux avec leur voiture. Ces personnes sont dans la crainte d'un accident... Il est émis des idées de mettre un ralentisseur ou un plateau. L'un n'est pas forcément recommandé (pente trop forte) et l'autre aurait tendance à faire accélérer les automobilistes.

- Il sera demandé à la Gendarmerie de revenir faire des contrôles. Ce qui peut éventuellement sur le long terme apporter un début de solution. Sachant que cela ne résoudra pas forcément le problème. Il est rappelé que les automobilistes sont en agglomération et que la vitesse à ne pas dépasser est de 50 km.

Des propositions dans l'assemblée :

- Mise en place d'une zone 30 km
- Flash clignotant annonçant la vitesse
- Radar pédagogique
- Panneau « Attention à nos enfants »
- Remettre des marquages au sol. Attention avec ce principe car les automobilistes ont tendance à aller plus vite.

Proposition de mettre en place un radar pour la mesure de la vitesse par la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin d'avoir une bonne visibilité des vitesses pratiquées et de mieux appréhender les solutions adéquates. Mettre en place une signalétique réglementaire (Panneau « attention à nos enfants »). L'assemblée tendrait également vers la mise en place d'une zone 30 km. Etude à réaliser dans le cadre du programme pluriannuel.

Eclairage public

Certaines zones sont ou ne sont pas assez éclairées au niveau des passages piétons. Il semblerait qu'un passage piéton soit à côté d'un lampadaire et non dessous. Le point sera fait avec les habitants.

Les agents techniques

Il a été observé que lors du débroussaillage que tout allait sur la route et que cela ne faisait pas propre. La remarque avait été faite à l'agent afin de faire attention les prochaines fois.

La vélo route

Il est abordé le fait qu'il n'y a pas de panneaux annonçant la vélo route aux automobilistes vers le pont de Châteauneuf. Par ailleurs, pourrait-il y avoir un marquage au sol pour la traversée de la départementale. Il conviendra de faire remonter par courrier les informations au Conseil Départemental du Jura.

Divers

- L'assemblée est interpellée par rapport aux outils de communication auprès de la population. Il est précisé qu'il existe le site internet, la newsletter mensuelle et qu'en fonction des événements des boîtages sont réalisés. Tous préfèrent encore le boitage.
- Jardin participatif : un jardin et fleurissement participatif est mis en place vers la Place Maurice Berthet. L'abris bus sera rafraîchi par les membres de l'association Evolution Jeunesse en partenariat avec les membres de la commission environnement/fleurissement. Un projet de bibliothèque participative sera mis en place vers l'abris bus. Chacun-e pourra y déposer des livres ou tout simplement en emprunter.
- Les barrières en bois le long du halage sont hors service. C'est en cours auprès des services techniques.

Le rapporteur
M. Laurent Lahaxe